

Présents :

Maryse Bresson, Sonja Denot-Ledunois, François Dravet, Marie-Laure Elalouf, Marie-Laure Jurado, Hélène Labat, Guilhem Labinal, Raphaëlle Lombard-Brioult, Laurence Maurines, Gilles Monceau, Jacques Renaud, Emmanuel Rollinde, Gilles Ulrich,

Excusés : Maha Abboud, Evelyne Clément, Pia Henaff-Pinaud, Florent Le Bot, Martine Meskel-Cresta, Valérie Morel, Arlette Toussaint,

Calendrier

Le calendrier de l'année est confirmé en séance : 9 décembre, 13 janvier, 20 avril et 29 juin de 17h à 19h à Saint-Germain en Laye.

PIA3 suite

Le **projet** a été présenté au Conseil de l'Inspé le 2 octobre par Alexis François.

Une **audition** aura lieu si le projet est retenu. Le projet sera présenté par 4 personnes. Des questions sont posées sur les conditions de l'audition. On peut supposer que ce seront les porteurs du projet, le président de l'université intégratrice de l'Inspé et la rectrice, et sans doute un représentant des partenaires.

L'université de Cergy va recruter un chef de projet pour la gestion administrative du projet.

La **représentation de l'Inspé** dans la gouvernance est rappelée.

Extrait du dossier de la réponse à l'appel à projets

- « **Le Comité d'orientation stratégique (International Advisory Board)** – Garant de la feuille de route du projet, il l'audite en s'appuyant sur un processus scientifique d'évaluation (voir axe 3). Il donne son avis sur la stratégie pédagogique et scientifique sur les échelles de 3, 6 et 9 ans et notamment sur 1) les méthodologies scientifiques, 2) l'impact dans les classes et les formations, 3) l'impact à l'international (études, recherche et indicateurs).

Il sera composé de 12 membres maximum, tous experts internationaux extérieurs au consortium, et se réunira deux fois par an pendant les trois premières années du projet afin d'en assurer le bon lancement, puis une à deux fois par an. Il sera présidé par Marc Demeuse¹. Des collègues de UCL, U.Monttréal, UQAM, Monash, NUS, Harvard, Sciences Po Paris, Mauritius. U, AUF, MEN ont déjà été sollicités .

- « **Le Comité de pilotage (Steering Committee)** – Il définit la stratégie pédagogique et scientifique du projet et s'assure de son alignement avec le cahier des charges et les stratégies des principaux établissements et académies partenaires.

Il lance les programmes des axes et actions du projet. Il recueille les avis du Conseil scientifique. Il engage les fonds à disposition.

Il est constitué par le président de chaque université et le recteur de chaque académie impliquée dans le projet, le directeur du CRI, le président de l'INSPE de l'académie de Versailles (B. DIZAMBOURG), le directeur de NeuroSpin, le directeur du réseau EdTech France, le cas échéant

¹ Université de Mons, directeur de l'Institut d'Administration Scolaire, expert européen et international, membre du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale (CSEN)

quelques personnalités qualifiées nommées par le comité (ancien recteur, IGEN, IGAENR, scientifiques, par exemple). Il se réunit annuellement pour valider le plan pluriannuel d'action lié aux jalons à 3, 6 et 9 ans, et plus régulièrement pour décider des actes de gestion nécessaires à la bonne réalisation des projets actés par le comité plénier. Il est co-présidé par le président de l'université de Cergy-Pontoise et par la rectrice de l'académie de Versailles. »

- « **Le Conseil scientifique** – Il s'assure de l'excellence scientifique des projets à financer pour lesquels il donne son avis auprès du comité de pilotage, et procède à l'évaluation des projets financés en valorisant le principe de *evidence based education* et les objectifs des ODD. Il suggère au comité de pilotage des initiatives de valorisation et des programmes. Il s'inspire en cela du comité scientifique en charge des projets e-FRAN au sein du MEN.

Il conforte le lien entre les stratégies de recherche des établissements partenaires (le cas échéant de leurs *Graduate schools of Education*), les rectorats et la feuille de route du projet.

Il est constitué de deux représentants de l'INSPE de l'académie de Versailles (formation et recherche), de représentants de chacun des établissements et rectorats partenaires, le cas échéant de personnalités qualifiées. Il est installé par le comité de pilotage. Il se réunit deux fois par an »².

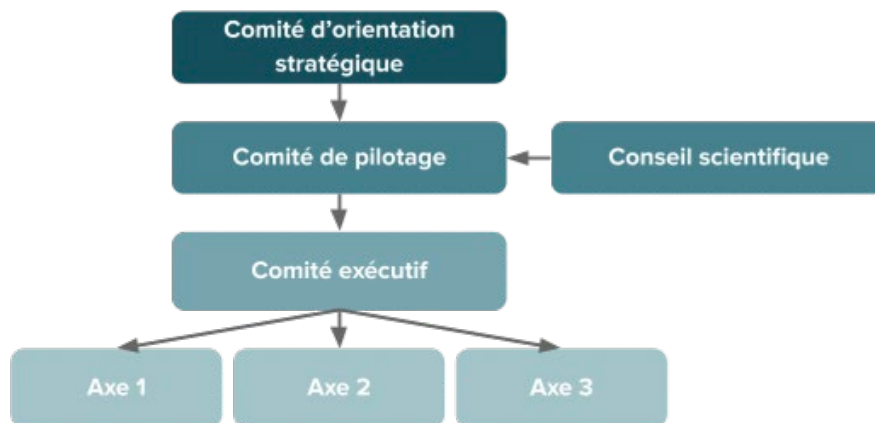
Gouvernance et mise en œuvre

La mise en œuvre du projet est structurée en deux niveaux :

- **Comité exécutif** – Il est composé du **directeur opérationnel du projet**, nommé par le comité pilotage, du président de l'université porteuse du projet, de la rectrice de l'académie Versailles et du directeur du CRI. Il est assisté par **trois directeurs adjoints** qui sont les responsables des trois axes du projet : **le directeur des communautés apprenantes, le directeur des projets de terrain, le directeur de l'Observatoire**. Il met en œuvre les décisions du comité de pilotage, assure le suivi budgétaire du projet, les recrutements RH nécessaires, le lien avec les partenaires, la communication du projet. Il prépare les travaux des trois instances de gouvernance. Il coordonne le réseau des référents INSPIRATION au sein des partenaires.

- **Groupes de travail** – Les groupes de travail assistent le Comité exécutif dans la mise en œuvre. Au départ, **un groupe par action** sera nécessaire, mais ce périmètre aura vocation à suivre l'évolution du projet et les besoins de gestion en cours de route. **Des groupes transversaux** sont également prévus sur **l'innovation avec les entreprises et le déploiement des usages numériques, le retour d'expérience du terrain** (parents, élèves, professeurs, proviseurs), les enjeux du **développement durable** et de **l'implication sociétale**, et le cas échéant un sur le déploiement du champ éducation dans les **universités européennes** des partenaires.

² Une préfiguration locale a été lancée au sein de l'INSPE de l'académie de Versailles afin de préparer ce dossier.



Questions suscitées par la gouvernance.

Des propositions **d'experts internationaux** ont été faites par les membres du conseil scientifique provisoire pour ce comité. On souhaite savoir comment elles seront examinées.

L'**observatoire** va avoir un rôle important dans la labellisation des outils issus de la recherche. Comment va-t-il être constitué ?

L'**Inspé** y sera représenté par **deux personnes (formation et recherche)**, ainsi que la **COMUE Paris-Seine, la COMUE Paris Saclay et l'université Paris-Nanterre**. Une coordination entre les Graduate schools Éducation qui se constituent à Cergy et Saclay et la Fédération de recherche éducation de Paris Nanterre serait donc souhaitable. Une structuration de la recherche au niveau de l'académie serait un atout au moment de l'oral. C'est une faiblesse du dossier actuel. D'autres dossiers concurrents sont plus avancés sur ce point.

Un projet de groupement d'intérêt scientifique avait été élaboré en 2017 mais n'avait pas eu l'aval de tous les présidents d'université. Est-ce le moment de le réactiver ? Comment faire en sorte que les laboratoires de l'académie soient reconnus comme des interlocuteurs dans ce dossier ?

Voici un extrait du compte rendu du 27 novembre 2017 où il avait été présenté :

« Un GIS n'a pas de personnalité juridique. Il est contracté par des personnes morales qui s'engagent juridiquement et sont appelées parties. En l'occurrence, pour l'Espé, ce sont les cinq universités, l'INSHEA et le rectorat qui s'engagent au nom d'une liste de laboratoires et d'écoles. Comme ce groupement est souple, il est possible de procéder à l'ajout ou au retrait d'une entité à sa demande. Par exemple, l'ENS Paris-Saclay pourra entrer dans le GIS le moment venu, grâce à un avenant à la convention.

Le GIS est une structure de mutualisation partielle qui ne prétend pas se substituer à la politique scientifique des laboratoires, mais permettre de mettre des moyens en commun pour vitaliser un secteur de recherche. Ces moyens sont de deux ordres :

- des crédits de fonctionnement pour des appels d'offre soutenus par la participation financière des universités et du rectorat ainsi qu'une participation plus symbolique des équipes impliquées ;
- des heures complémentaires pour des formateurs non enseignants-chercheurs engagés dans un projet soutenu par le GIS.

Les chercheurs qui publieraient des travaux avec le soutien du GIS en conservent la propriété intellectuelle, mais signalent la source de financement.

L'idée serait d'aller au-delà d'une mutualisation de ce qui existe déjà, en se donnant comme objectif que plusieurs équipes relevant de différentes composantes participent à un projet commun. La proposition de s'emparer des résultats de l'enquête qualité faite auprès des titulaires 2^e année est discutée : cette enquête peut être étudiée selon différents points de vue et traduite en questions vives concernant toute l'académie. Des compléments au questionnaire peuvent être proposés par les laboratoires avant sa passation. Jean-Pierre Chevalier rencontrera les personnes intéressées le 16 janvier à Gennevilliers après le conseil de perfectionnement de la mention 4 et le 19 en début d'après-midi.

- La complexité de la structuration découle des caractéristiques juridiques du GIS :
 - le comité directeur comprend un représentant par université ou organisme
 - le conseil scientifique est composé de personnes reconnues sur le plan de la recherche
 - le comité de pilotage permet une représentation au niveau des équipes d'impulsion, des mentions des masters MEEF et du rectorat : ce serait la structure opérationnelle qui prendrait le relai du comité scientifique provisoire ».

La question a été posée en fin de réunion du caractère provisoire du conseil scientifique de l'Inspé. N'est-il pas temps de l'officialiser ? Dans le projet de 2017, ce devait être le comité de pilotage du GIS qui en prenait le relai.

Parmi les missions de ce comité, il y aurait l'organisation de manifestations scientifiques à l'échelle de l'académie. La mission de Carine Royer sur l'école inclusive s'inscrit dans ce cadre. Elle consiste à recenser et rendre visibles les **événements scientifiques et pédagogiques sur l'éducation inclusive** que chaque partenaire peut proposer. Vous avez reçu un courrier à ce sujet. Elle sera invitée à notre prochaine réunion.

Le plan de formation de formateurs de l'Inspé offre des actions diversifiées : actions de mutualisation, de formation, séminaires, groupes de réflexions, journées d'étude. Comment faire en sorte qu'il devienne vraiment académique ? Quelles propositions pour relancer des actions communes : rendez-vous de l'Inspé, journées scientifiques ? Ces questions pourront être abordées lors de la prochaine réunion.

Projet d'accréditation

Dans cette année de réécriture du projet d'accréditation, la question de la structuration de la recherche dans l'Inspé et des relations réciproques recherche-terrain se pose à nouveaux frais.

Dans le dossier d'accréditation, il s'agira de prendre en compte les points forts du PIA qui a vocation à nous renforcer, de montrer notre capacité à les opérationnaliser. Même si nous n'avons pas encore les attendus du projet d'accréditation lui-même, il est nécessaire de se projeter dès maintenant à différents niveaux.

Dans l'année 2019-2020, la recherche en éducation va se structurer dans les graduate schools. En même temps que chaque partenaire pense cette association masters MEEF-laboratoires, n'y a-t-il pas lieu de réfléchir dans la rédaction des règlements intérieurs aux possibilités de coordination au niveau académique ? quelle représentation de l'Inspé académique dans le conseil des graduate schools ? quelle circulation de l'information ?

Au niveau de l'Inspé, la rédaction du projet d'accréditation sera l'occasion de faire un bilan et d'examiner comment aller plus loin notamment

- dans la proposition d'une offre académique en formation de formateurs, par exemple avec un programme de journées d'étude et colloques organisés par les laboratoires en lien avec les formateurs de l'Inspé et le rectorat.
- Dans l'articulation avec le rectorat pour les terrains de recherche

À l'image des CEPAF commissions académiques pour l'examen des projets académiques de formation, peut-on aller vers une commission pour l'examen des projets de recherche académique. Est-ce que le CSP pourrait contribuer à l'instruction de ces dossiers et participer à cette commission ?

Pour travailler ces questions, le texte élaboré pour le projet d'accréditation 2013 a été repris. Il comporte en retrait des questions (non limitatives). Il sera à l'ordre du jour de la réunion du 9 décembre.

L'idée pour la réunion de décembre serait de reprendre chaque point et les commenter dans la perspective d'une synthèse. Des contributions peuvent être envoyées en amont.

Pour le projet d'accréditation 2020 : proposition de questions (en bleu) pour un bilan et une projection proposées au COMAC du 7 octobre et complétées en séance à partir de la synthèse du groupe transversal recherche co-piloté par Marie-Laure Elalouf (IUFM-UCP) et Christophe Couderc (Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense)

AXE 1.

Quel « type de recherche » pour les étudiants en formation dans les masters « formation des enseignants » ?
Les textes et les recommandations actuelles parlent de recherches « autour des sciences de l'éducation et/ou des sciences de l'apprentissage ». Le GP attend des recommandations quant aux types de recherches (sans oblitérer la possibilité de recherche disciplinaire, dans la mesure où elles entretiendront, pour la validation des Masters, des liens avec le métier) et aux caractéristiques (e.g., fondamentale, appliquée, recherche-action, etc.) qu'il apparaîtrait souhaitable de développer au regard de la formation académique et professionnelle des enseignants.

Une initiation à la recherche doit permettre à de futurs enseignants ou éducateurs de développer une attitude critique à l'égard des savoirs disciplinaires universitaires, de comprendre qu'ils se construisent, font l'objet de controverses. Elle est nécessaire pour entretenir un rapport non dogmatique au savoir enseigné tout au long de la carrière, et garantit une capacité d'autoformation soutenue par une formation continue universitaire. Elle doit également leur permettre d'exercer un retour réflexif sur leur pratique professionnelle, en développant la capacité à comprendre les situations éducatives et leur contexte institutionnel, à faire des choix d'enseignement raisonnés, à en évaluer les effets en termes d'apprentissage, à se remettre en question, à innover sans céder aux modes.

- Est-ce qu'il y a accord sur ces finalités ?
- Quels obstacles a-t-on rencontrés dans les masters MEEF ?
- Le problème ne se pose pas dans les mêmes termes pour ceux qui découvrent une discipline en même temps que son enseignement et ceux qui abordent une discipline scolaire avec une approche académique. Quelles priorités ? quelles adaptations ?

Tous les laboratoires impliqués dans la formation des enseignants devraient pouvoir contribuer à l'adossement à la recherche des masters, afin de permettre aux étudiants de mener des travaux dans différents champs, les sciences de l'éducation dans leur pluralité et les sciences de l'apprentissage conçues de manière ouverte, incluant les recherches sur l'acquisition, les didactiques à dominante épistémologique, cognitive ou praxéologique ainsi que l'ensemble des recherches disciplinaires ayant un lien avec les savoirs enseignés. Il s'agit à la fois de laisser de la souplesse aux différents acteurs, selon les configurations locales et les disciplines (sciences humaines ou sciences exactes) et de permettre à des étudiants dans une formation en alternance d'appréhender la complexité des situations éducatives par l'articulation de savoirs relatifs à différents

domaines : les disciplines de référence, les disciplines scolaires, les élèves, les enseignants, les situations d'enseignement, le contexte éducatif.

- [Quelle forme a pu prendre la contribution des laboratoires ? directe ou indirecte ?](#)
- [Quel bilan peut être fait des ateliers séminaires pour les formateurs tuteurs de mémoires ?](#)

Il n'a pas paru pertinent d'opposer recherche fondamentale et appliquée ni d'opposer les recherches selon le degré d'implication du chercheur (recherche-action) : tout dépend du champ dans lequel s'inscrira le travail de l'étudiant, travail modeste mais exigeant, qui comprendra nécessairement une élaboration théorique sur la base d'une revue de questions qui ne prétendra pas à l'exhaustivité, un travail empirique limité avec recueil de données, analyse et interprétation et une expérience de l'écriture de recherche accompagnée et de ses enjeux : nécessité d'objectiver les faits, d'explicitier la nature des sources, de référer à des écrits théoriques pour produire des analyses susceptibles d'être socialisées.

- [Dans les conditions actuelles de réalisation du mémoire, quelles étapes de la démarche sont difficiles à réaliser ?](#)

AXE 2.

Quelle(s) structure(s) de recherche d'accueil pour les étudiants en formation dans les masters « formation des enseignants » ?

Le GP attend des recommandations sur les implantations des structures de recherche (ESPE et/ou Universités?), sur le type de structure (e.g. EA pluridisciplinaire, plusieurs EA articulées autour d'une perspective de recherche – Didactique, Psychologie cognitive, Histoire des disciplines, etc. ?) et sur le mode de gouvernance et d'insertion de ses unités de recherche.

La constitution d'une EA pluridisciplinaire rattachée à l'Espé n'a pas été envisagée, compte tenu de la réalité des Universités de l'Académie. En revanche, une cartographie de l'existant permettrait de distinguer différents niveaux d'implication : les laboratoires susceptibles d'accueillir des étudiants, par exemple pour un stage d'observation, les laboratoires fournissant un adossement aux UE recherche de la mention MEEF et participant effectivement à l'encadrement des travaux des étudiants, enfin, au sein de ces laboratoires, des lignes de recherches sur l'enseignement et l'éducation qui composeraient un « plateau académique ». L'objectif serait de donner de la visibilité à ces recherches à la fois pour les étudiants, les enseignants et partenaires de l'éducation et la communauté scientifique.

Pour les étudiants, il serait possible de rendre publics les séminaires et les encadrements de mémoires fléchés « enseignement » dans le respect de la diversité des approches, des méthodologies de ces laboratoires, et des besoins des étudiants. L'enjeu serait de proposer aux étudiants un travail adapté à leurs possibilités et de les socialiser en même temps dans l'univers de la recherche, pour éviter le risque d'un master coupé de cette réalité.

- [Quelle est la visibilité actuelle des recherches pour l'éducation menées dans l'académie pour les étudiants, les enseignants et les partenaires de l'éducation ?](#)
- [La constitution d'un plateau académique est-elle toujours à l'ordre du jour ?](#)
- [Comment coordonner le travail des graduate schools de Cergy, de Saclay, de la fédération de recherche de Paris-Nanterre et du rectorat ?](#)

Pour les enseignants et partenaires de l'éducation et de la formation, le plateau académique de l'Espé proposerait une offre de journées d'étude, colloques, formation de formateurs et publierait des sujets de thèses susceptibles de bénéficier de décharge.

Sur le plan scientifique, cette mise en synergie peut aboutir à des projets communs, dans le cadre de réponses à des appels d'offres sur des questions liées à l'éducation, l'enseignement et la formation.

Les missions du conseil scientifique et pédagogique de l'Espé pourraient intégrer ces objectifs, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une structure supplémentaire. Il y a eu débat sur ce point mais il a paru difficile de se prononcer sur le mode de gouvernance sans connaître le projet communiqué à la Dégésip ni les travaux des groupes de travail. En revanche, certains principes ont été avancés pour organiser cette collégialité : une

structure fédérative souple, composée d'élus issus des différentes universités, mandatés par les unités de recherche impliquées dans la mention MEEF, avec éventuellement une présidence tournante.

- En quoi la rédaction de la réponse à l'appel à projet du PIA3 a-t-elle enclenché une dynamique ?
- Le projet de GIS était en filigrane dans les propositions de 2013. Y a-t-il lieu de le réactiver ?

AXE 3.

Quelle articulation de cette formation à la recherche et par la recherche avec la formation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement ?

1. Quels seront les attendus ? Les textes parlent « d'initiation à la recherche ».

La formation par la recherche commence dès l'entrée à l'université et peut se décliner sous diverses modalités pédagogiques, individuelles, par groupes ou collectives, en Licence et en Master avant le mémoire (aide à la recherche bibliographique, initiation à la lecture d'articles, travail sur de courts corpus, enquêtes, collecte de données sur différents terrains, stage en laboratoire).

Selon les métiers préparés et les disciplines concernées, il est possible de distinguer différents niveaux d'initiation à la recherche :

- connaissance des problématiques, des méthodologies et des résultats de recherche ;
 - mise en situation de recherche « authentique » (par exemple réalisation d'une enquête de terrain, d'un travail sur corpus, stage dans un laboratoire, etc.)
 - mise en situation de recherche « simulée », dans les cas où une recherche « authentique » n'est pas possible – en sciences exactes notamment – par l'utilisation de méthode pédagogique active (par exemple travail sur projet, duplication de recherche, démarche d'investigation, laboratoires juniors au sein desquels les étudiants pourraient être mis en situation de recherche, soit dans le cadre de leurs enseignements de masters ou de leurs stages).
- Quelles modalités ont été expérimentées ? quels obstacles a-t-on rencontré à la mise en œuvre de certaines modalités ?

Il est possible de développer une véritable démarche de recherche dans le cadre de la formation des futurs enseignants, avec trois remarques :

1. *limitation de l'envergure, du champ de la recherche.* On peut accomplir toutes les étapes du processus de la recherche (recherche, sélection et analyse des données, des sources, définition du corpus, etc., lectures théoriques, élaboration d'une démarche, identification d'une méthode, mise en place d'un positionnement personnel, conclusions. Les formes que peuvent prendre ces initiatives sont diverses : travail de terrain, travail en bibliothèque ou en archives, immersion dans un laboratoire avec un accompagnement approprié. Définir des corpus restreints, et former à une méthodologie, permet ainsi d'amener les futurs enseignants à juger de ce qu'est le savoir en construction. L'intérêt du travail par binômes a été souligné pour la formation au travail en équipes.
2. *pertinence de la démarche pour la construction de l'identité professionnelle du futur enseignant ou éducateur.* Il s'agira grâce à un suivi approprié, de permettre aux étudiants de relier leur expérience de débutant et leur point de vue sur une réalité en constante évolution à des problématiques de recherche.
3. *Inscription dans la durée.* Cette initiation s'étendra sur les quatre semestres du master, dans un souci de continuité et d'adéquation à la spécificité de chacune des deux années (préparation au concours et stage de pratique accompagnée en M1, stage en responsabilité en M2). Elle supposera la rédaction d'un mémoire.

- Dans quelle mesure ces trois critères ont-ils pu être respectés ?

Il ne s'agit pas de faire de l'étudiant un apprenti chercheur au sens du master recherche, mais d'ouvrir son horizon de manière à le rendre capable de s'approprier des contenus issus de la recherche, certaines méthodes de la recherche, l'éthique de la recherche, la connaissance des logiques de la production scientifique. Les repères ainsi acquis par les étudiants favorisent une prise de recul par rapport à leur(s) discipline(s) et leur propre pratique et les installent dans une posture d'évolution.

2. Quelles articulations avec le développement et la maîtrise des compétences académiques du futur enseignant ?

3. Quelles articulations avec le développement et la maîtrise des compétences professionnelles du futur enseignant ?

La visée est de permettre au futur enseignant d'être capable, au cours de sa carrière, de continuer à s'approprier de nouveaux savoirs – d'où l'importance de l'approche bibliographique et méthodologique – pour appuyer sa propre démarche pédagogique, et s'orienter dans la multiplicité des ressources (manuels, ressources électroniques, littérature professionnelle). L'enseignant doit être « outillé » pour comprendre et interpréter les textes officiels, les programmes et leurs évolutions et pour interroger sa pratique éducative dans une perspective de développement professionnel.

- Quelles recherches ont permis de préciser les besoins prioritaires des débutants ?
- Quels outils robustes, issus des recherches sur les apprentissages et les pratiques des débutants peuvent être mis à leur disposition ?
- Quels sont actuellement les points d'appui pour mettre en place une communauté apprenante ?

4. Quelle est la place de cette formation à la recherche avec les « passerelles » (réorientation) évoquées dans les recommandations initiales ?

Dans certaines disciplines, l'articulation de ce bloc *recherche* avec les masters recherche disciplinaires est un outil de fluidité dans le cas de réorientation, une partie des ECTS pouvant être validés. Mais au sein de la mention MEEF les passerelles peuvent aussi s'envisager à l'échelle académique : le master recherche n'est pas la seule alternative, des réorientations vers d'autres niveaux d'enseignement ou d'autres métiers de l'éducation, de la formation et de la médiation devraient être possibles.

- En quoi la MEEF4 a-t-elle répondu à ces besoins de réorientation ?

5. Quelle place pour la formation à la recherche et par la recherche dans la formation continue des enseignants (Il s'agira d'évoquer le cas des « reprises d'étude ») ?

Les besoins de formation des enseignants expérimentés sont plus diversifiés que ceux des débutants : besoin d'actualisation des connaissances, recherche de développement professionnel, souhait d'engager une recherche doctorale. Des formations diplômantes existent déjà ou peuvent être aménagées (par exemple par la capitalisation d'UE) en articulation avec le plan académique de formation continue. Les masters recherche et formation de formateurs, les maisons pour la science et les modules de formation continue sont autant de réponses possibles.

- Quelles réponses ont été apportées aux besoins de formation continue diplômante ?
- Comment articuler préparation à des certifications et formation universitaire ?